Quelle est l’origine du mot « celleux »? Est-ce un néologisme moderne ou bien cela vient-il de l’ancien français? Est-il correct de l’utiliser et si oui dans quel contexte?



Jeanne Menjoulet Ecriture inclusive novembre 2017CC BY-ND 2.0

Bibliothèque publique d’information – notre réponse du 10/07/2019.

La forme *celleux* est un produit de l’**écriture inclusive** qui a pour but de mettre sur un pied d’égalité les femmes et les hommes.

Celleux est une contraction des pronoms démonstratifs celles

et ceux.
Ce terme récent date du XXI ème siècle.

Bien qu'opposé à l'écriture inclusive, l'article ci-dessous explique parfaitement l'origine de cette forme : » *Pour rappeler un antécédent, la grammaire inclusive vous offre le choix d'employer à la fois le pronom masculin et le pronom féminin :*
« Ces touristes veulent visiter la Chine. Ils et elles devront obtenir un visa », ou bien encore à recourir à des formes syncrétiques créées de toutes pièces : « illes » ou « iels » pour « ils » et « elles », « celleux » ou « ceulles » pour « celles » et « ceux »… »

Articles

« **Pourquoi l'écriture inclusive exclusivement idéologique….met la langue française en danger** » de Claude Simard, in *Causeur.fr*, 26/02/2018.

Dans cet article de *Slate.fr* ,« **Huit idées reçues ou crétineries sur l'écriture inclusive** » de Lucile Bellan et Thomas Messias – 3 octobre 2017 les journalistes ont relevé les remarques ulcérées de lecteurs contre cette forme.

L'article qui suit vous présentera quelques nuances de l'écriture inclusive.
« **Accord de proximité, féminisation des noms….5 nuances d'écriture inclusive** » de Benjamin, Anna; Ton, Emilie in *L'express.fr,* 09/11/2019.

Je vous communique également le lien d'une émission proposée par France culture récemment car elle explique le pourquoi de l'écriture inclusive. De plus, la bibliographie est intéressante.
« **L'écriture inclusive, pourquoi ?**« in *Signes des temps* par Marc Weitzmann, 16/06/2019.

Vous pourrez juger de la réponse du Sénat publiée au Journal

Officiel quant à l'utilisation de l'**écriture inclusive à l'école**.

Enfin, l'article suivant fait le point sur la polémique liée à l'utilisation de l'écriture inclusive dans les textes officiels et administratifs.

« **L'écriture inclusive devant le Conseil d'Etat**« par Marie-Estelle Pech, in *Lefigaro.fr*; 19/20/2019.

Pour aller plus loin…

Laboratoire de Linguistique Formelle .
Voir les travaux de la linguiste **Anne Abeillé**.

Voir également, les travaux de **Elianne Veinnot,** professeure émérite de littérature française de la Renaissance à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne) et membre honoraire de l'Institut universitaire de France (2003-2013). Elle travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin.
